

Côte du Pacifique - Livre des feux, des bouées et des signaux de brume

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau		Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	--	--	-------------------------	---	--

FLEUVE FRASER – MIDDLE ARM ET NORTH ARM

380.5	Sturgeon Bank – Bouée lumineuse T10	WSW. De l'île Sea. 49 10 59.4 123 17 46.7	Fl R 4s	Rouge, marquée "T10".	À longueur d'année.	Carte:3463
381	Westerly	Près de l'extrémité NW. de la jetée du bras Nord. 49 15 26.5 123 16 46.7	Fl(3) W 12s	7.2	9	Tour cylindrique blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. Réflecteur radar. À longueur d'année.	Carte:3491
382 G5415	North Arm, brise- lames	Sur le brise-lames. 49 15 15.5 123 16 02.9	Fl G 4s	3.3	4	Mât, marque de jour carrée verte, blanche et noire.	À longueur d'année.	Carte:3491 Éd. 04/11
384 G5417	North Arm – Troisième	Côté Sud du chenal. 49 14 21.5 123 14 52.8	Fl W 4s	6.5	3	Long pieu d'un dauphin à 3 pieux, marque de jour triangulaire rouge et blanche.	À longueur d'année.	Carte:3491
385 G5418	North Arm Inner (Feu Est)	Côté Sud du chenal à la courbe du bras Nord. 49 13 38.9 123 13 41.7	Q R 1s	6.2	3	Long pieu d'un dauphin à 3 pieux.	À longueur d'année.	Carte:3491

Ci-après une liste des Signaux de pont qu'autorise un Règlement de la Commission du port de North Fraser.

PONTS

L'ouverture des ponts pour laisser passer les navires, dans les limites du port, est soumise aux règles suivantes :

(1) Signaux :

SIGNAUX POUR DEMANDER L'OUVERTURE D'UNE TRAVÉE TOURNANTE

a) Le capitaine ou la personne responsable d'un navire doit, lorsqu'il se trouve assez près pour être entendu, demander au pontier l'ouverture de la travée tournante ou, si celle-ci est ouverte, avertir le pontier qu'il a l'intention de passer, au moyen des signaux suivants :

Pont d'Eburne No. 4 ----
Pont d'Eburne No. 5 ---
Pont de la B.C. Hydro Marpole -----.
Pont-rail du C.N. ---

ANNULATION DU SIGNAL

b) Si pour quelque raison, le manque de visibilité par exemple, un navire qui a demandé par signal l'ouverture de la travée tournante ne désire plus passer, le capitaine de ce navire ou la personne qui en a le commandement doit demander la fermeture de la travée tournante en faisant entendre, à l'aide de son sifflet, deux sons prolongés et deux sons brefs.

SIGNAL DE DANGER

Signal donné par le pontier en réponse au signal de demande d'un navire et signifiant que la travée tournante ne peut être ou ne sera pas ouverte immédiatement. Le pontier peut donner ce signal en faisant entendre une série de sons brefs et rapides à l'aide d'un cornet ou d'un sifflet, de jour ou de nuit, soit en élevant un ballon rouge de jour et de nuit, en décrivant des cercles verticaux à l'aide d'une lanterne munie d'un feu rouge portée à bout de bras devant lui face au navire.